

Cérémonie de présentation de vœux - Argilliers, 20 janvier 2023
Intervention de Laurent BOUCARUT,
Maire d'Argilliers,

Madame la conseillère départementale, chère Muriel
Monsieur le conseiller départemental suppléant, cher Aurélien
Monsieur le Maire de St Maximin, cher Henri,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'éducation nationale, du monde associatif et économique, de la presse locale,
Mesdames, Messieurs les Adjoints, Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs les agents des services communaux,
Chers Argilliérois de longue date ou nouvellement installés dans notre village,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Permettez-moi d'abord de vous dire le plaisir que j'ai de renouer avec cette belle tradition de cérémonies de vœux ! Nous n'avons pu nous retrouver ni en janvier 2021, ni en janvier 2022 à cause du contexte sanitaire. Les vœux sur les réseaux sociaux ou sur papier, c'est bien sympathique, mais la convivialité partagée, ensemble dans un même lieu, c'est quand même beaucoup mieux ! Et puis, je n'ai jamais réussi à vous servir un verre par écrans interposés, donc bienvenue à nouveau pour une vraie cérémonie dans cette salle plurivalente !

Le moment est tellement plaisant que je me suis également interdit de vous parler de choses tristes et désagréables en ce jour de convivialité. Je ne vous parlerai donc ni de guerre, ni d'inflation, ni de risque de coupures d'électricité, ni de réforme des retraites,... Les corbeaux des médias nationaux vous abreuvent suffisamment au quotidien de sombres nouvelles sans que je ne vienne moi aussi en remettre une couche ! Et puis comme ça, mon discours sera plus court et nous passerons donc plus vite à l'apéritif, ce qui ne sera pas pour vous déplaire.

Ce soir, je veux simplement vous parler de vous, de notre village, de ce que nous pouvons faire ensemble malgré nos petits moyens pour bien vivre à Argilliers, et c'est bien là l'essentiel.

Le contexte sanitaire complexe que nous avons traversé, et avec lequel il nous faut encore composer avec précautions, aura au moins eu le mérite de redonner au mot « solidarité » ses lettres de noblesse. Elle s'est particulièrement démontrée dans nos communes rurales où les attentions et l'entraide furent réelles.

La vie associative et collective a malheureusement dû être mise entre parenthèses trop longtemps mais nous avons quand même pu recommencer en 2022 à partager de beaux moments ensemble. Je pense notamment à Art Gi expo et au Printemps des vigneron qui furent une bouffée d'oxygène après une longue période sans regroupement autorisé.

Nous avons accueilli un spectacle dans le cadre du festival « Le Temps des Cerises » en partenariat avec la CCPU car vous le savez désormais, nous avons rejoint depuis 1 an un territoire correspondant à notre bassin de vie, et dont le projet de territoire mis en place correspond à vos aspirations avec des réalisations structurantes comme l'Ombrière, magnifique équipement culturel que je vous invite à découvrir si ce n'est déjà fait ou à venir à l'horizon 2025 la future piscine couverte du Pays d'Uzès.

Au programme également en 2022 : Arts de la rue avec une balade artistique avec la compagnie Doublaccroche dans le cadre de « Chemin de traverses » et le soutien de l'association Eurek'art, balade découverte des avens avec Michel Cathébras, Dans le cadre d'Avril en Balade, visite des fabriques et conférence à 2 voix avec Thierry de Seguin & Didier Riesen sur le domaine de Castille, bal trad avec Jukeball , concert avec Les Gorilles, Chorale avec Méli-mélo. Tous ces spectacles vous ont été proposés **gratuitement car promouvoir la culture pour tous est une volonté de la municipalité.**

Comme en 2021, 2022 a vu également la « Veni Vici » traverser la commune à l'occasion de ce trail reliant Uzès à Nîmes sur le tracé de l'aqueduc romain. Ce sont plus de 4000 coureurs à pied qui ont

découvert nos chemins. A noter la présence de plusieurs argilliérois-es à l'honneur sur les différentes courses.

Nous avons aussi renoué avec **la fête de l'école** puis **la fête votive**, elles aussi reportées à deux reprises. Un grand merci aux Boissettiers et à leur Président Sébastien Berne ainsi qu'aux parents d'élèves pour ce retour réussi.

Un grand bravo également à nos sympathiques viticulteurs du Domaine Tardieu-Ferrand, Elsa & Nicolas pour le grand succès de leurs manifestations organisées tout au long de l'année sur leur Domaine et notamment les soirées vigneronnes qui dynamisent le territoire et attirent bien au-delà des limites communales.

Un focus également sur la bibliothèque communale qui a marqué son entrée dans le réseau des bibliothèques du Pays d'Uzès par l'arrivée de nouveaux bénévoles et un changement de responsable. Merci à Aurélie pour son implication durant de nombreuses années et bienvenue à Jannique qui s'active depuis plusieurs mois pour répondre aux critères du réseau: formation au logiciel de gestion navette et portail du réseau des bibliothèques, animations, atelier lecture auprès des enfants, rencontre littéraire avec l'auteure Laurette AUTOUARD, exposition en partenariat avec les archives départementales « Histoire du climat dans le Gard » & « Figures du Gard.

Je vous invite plus que jamais à faire vivre et revivre les associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale. Des plus jeunes jusqu'aux aînés que nous avons reçu ici même fin décembre, nous sommes tous détenteurs des clefs de notre village.

Les virus n'ont en tous cas pas eu raison du travail de votre municipalité pour décliner notre plan de mandat et améliorer votre cadre de vie.

Certains travaux ont pu rapidement être menés à terme en cette première partie de mandature, d'autres prennent du temps mais nous œuvrons au quotidien pour faire avancer ces dossiers.

Je veux devant vous **remercier mon équipe municipale pour son engagement et son soutien**. Les femmes et les hommes qui sont à mes côtés me supportent, c'est déjà un bel effort, mais ils donnent surtout du temps et de l'énergie autant que le permet leur activité professionnelle pour la cause publique et notre commune. Merci donc aux adjoints : Rémi, Christine et Christian, aux conseillers municipaux : Sidonie, Martine, Solveig, Danielle, Laurent, Jean-Philippe et Didier pour leur travail visible ou invisible. L'invisible prenant parfois le plus de temps.

Merci encore aux agents de notre commune : Valérie, Annie, Audrey, Sabrina, et les 2 Michel, qui font fonctionner nos services communaux et nous aident au quotidien dans la mise en œuvre de nos projets. J'en profite pour souhaiter la **bienvenue parmi nous à Annie Simon** qui épaula depuis quelques mois Valérie au secrétariat de mairie et à **Michel Ravaud** qui depuis quelques jours épaula Michel au service technique.

Sans faire de liste exhaustive, le bulletin municipal qui vous sera distribué dans les prochains jours est notamment là pour ça, je veux revenir sur quelques travaux menés à terme depuis le début du mandat.

Evidemment, nous sommes très fiers d'avoir achevé les travaux d'enfouissement des réseaux de téléphonie et d'électricité Route de Vers. Cette opération représente un investissement de 100 000€ pour la commune subventionnée à hauteur de 15 000 €.

La Place de l'ancien Four vient d'être aménagée : démontage du bac à fleurs, déplacement de la borne à incendie et à venir dans les prochaines semaines matérialisation des places de parking au sol.

Espérons que ces aménagements puissent faire cesser le stationnement anarchique et les conflits de voisinage.

Parmi les nombreux travaux entrepris dernièrement, je peux aussi citer : Les travaux d'aménagement aux cimetières : Adduction d'eau, Columbarium et jardin du souvenir (Merci aux artisans locaux Pierre Bouin et Laurent Dubois d'avoir œuvré sur ce chantier), la remise en

peinture d'une salle de classe et de la salle plurivalente, la sécurisation du carrefour Chemin du lavoir/Route de Vers avec pose d'un panneau « stop » ainsi qu'un miroir routier, la réfection de chaussée : chemin de St Maximin, Chemin du château d'eau, Chemin des Cros, Chemin de la Bergerie et Chemin du Grés, l'installation d'un défibrillateur devant la mairie, l'achat d'une tondeuse autoportée au service technique ainsi que du mobilier spécifique pour la bibliothèque.

Sont inscrits aux travaux pour l'année 2023 : la sécurisation des archives communales avec installation d'un détecteur incendie et pose d'un extincteur à eau sans additif, la remise aux normes du jardin d'enfants.

Je peux encore poursuivre avec l'étude de la sécurisation de la Madonne et de la circulation aux abords de du carrefour de l'école de l'éclairage de l'abri de bus au rond-point. L'estimation des dépenses s'élèvent à 18 000 € TTC.

Enfin, les travaux de **déploiement de la fibre optique** touchent bientôt à leur fin. Il reste, je le sais, quelques points noirs notamment vers l'impasse des Cros où le gestionnaire du réseau doit remplacer un fourreau obstrué. Encore un peu de patience. 2023 sera enfin synonyme de très haut débit pour tous les argillérois !

Depuis des nombreuses années déjà, nous œuvrons pour les économies d'énergies. Nous n'avons pas attendu la crise de l'énergie pour agir et c'est cette anticipation qui nous permet aujourd'hui de ne pas être dans une situation préoccupante sur notre budget énergie, même s'il nous faut évidemment veiller à la sobriété. Depuis 2014 déjà, et Argilliers doit être une si ce n'est la 1^{ère} commune du Gard à l'avoir réalisé : l'éclairage public est interrompu une partie de la nuit, initialement de 1h à 6h du matin, désormais de 23h à 6h.

Nous allons progressivement rénover tout notre parc d'éclairage public : Il s'agit de remplacer les foyers lumineux par des luminaires fonctionnels à LED sur une partie des candélabres existants. Cela

représente une dépense de 20 000€ pour 16 lampadaires pour laquelle nous sommes en attente de subventions.

A l'école, un plan d'économies d'énergie a été mis en place pour l'hiver : Chauffage réglé à 19° dans les bureaux, 20-21° dans les classes. Le chauffage est éteint le week-end et les vacances.

Je terminerai les illustrations de nos actions avec un mot également sur l'environnement : devant l'impérieuse nécessité de réduire nos déchets pour protéger notre environnement, notre planète, nous consacrons une action de sensibilisation par l'opération : Nettoyons la nature en septembre en association avec la commune de St Maximin.

Sachez également que dès la fin février le SICTOMU assurera la collecte en porte à porte des emballages : Vous n'aurez plus à vous déplacer jusqu'au Point d'Apport Volontaire habituel pour déposer vos emballages ménagers. Des sacs jaunes transparents vous seront remis en mairie pour vous permettre d'effectuer facilement le tri chez vous. Pour ne pas bousculer toutes les habitudes, la collecte des sacs jaunes, déposés devant votre domicile, s'effectuera le même jour que pour votre bac d'ordures ménagères, soit le lundi matin.

J'en viens maintenant aux dossiers majeurs qui nous mobilisent très fortement en ce moment :

❖ L'école et le projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

A ce jour, il s'avère que la commune de St Maximin avec laquelle nous partageons ce projet ne s'estime pas prête pour acter ce regroupement à la prochaine rentrée scolaire et souhaite, en lien avec l'inspection de l'éducation nationale, reporter son entrée en service à la rentrée scolaire 2024/2025.

Continuer de faire vivre l'école de notre village est au cœur des préoccupations de la municipalité, et nous allons réfléchir aux solutions envisageables pour faire face à cette situation que nous regrettons. Nous y associerons bien évidemment les parents d'élèves, et l'enseignante, premiers concernés.

Cependant, sachez d'ores et déjà que comme pour cette année scolaire, tous les enfants de la commune seront accueillis à l'école d'Argilliers quel que soit leur niveau (de PS de maternelle à CM2) à la prochaine rentrée scolaire 2023/2024 et la commune laissera en soutien de l'enseignante, les 2 agents communaux aujourd'hui présentes à l'école.

❖ La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La commune d'Argilliers dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis le 26 février 2003. Ce document est aujourd'hui devenu obsolète au regard des importantes modifications réglementaires intervenues depuis. Au niveau national, régional mais aussi local, de nouvelles lois, de nouveaux documents de cadrage et de planification urbaine ont été adoptés, avec lesquels la commune doit se mettre en compatibilité.

Outre les aspects purement réglementaires et de mise en compatibilité avec les récents documents supra-communaux approuvés, **la révision générale d'un PLU est l'occasion unique de réfléchir à l'avenir de la commune en associant les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire.**

Depuis 2013, des attentes issues des résidents et nouveaux habitants méritent d'être exprimées et considérées dans le cadre de la définition du projet communal. Également, des objectifs plus généraux, issus des acteurs publics, méritent d'être intégrés.

C'est dans la concertation en permettant d'associer les habitants comme les professionnels de l'aménagement que la démarche d'élaboration du PLU sera conduite. Sans démultiplier les outils, il s'agit **d'associer au bon moment les bons publics** pour que la procédure soit menée dans les meilleurs délais, dans un climat apaisé et de partage, permettant d'aboutir à la co-construction d'une vision du territoire à 10-15 ans.

Pour réaliser cet important travail qui va nous occuper au minimum sur 2 années pleines, nous avons fait appel au cabinet

cabinet conseils AICO pour nous accompagner sur la partie administrative et juridique et c'est la société AVENIR SUD ENVIRONNEMENT associée pour la partie expertise environnementale à la société ECO-MED qui a été retenue pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Argilliers.

A travers les réunions publiques, l'enquête publique, les informations sur le site internet vous serez associés à ce travail tout au long de la procédure.

Cette opération engendrera au final des dépenses d'environ 50 000€ pour la commune.

❖ PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

L'histoire du projet de parc photovoltaïque est née de la réflexion et du souhait de la mairie d'Argilliers de participer à la production d'énergie renouvelable.

La commune a fait appel à la société Boralex qui développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable en France depuis plus de 20 ans. Nous lui avons confié le soin d'étudier la faisabilité d'un tel projet sur une zone de notre territoire considérée comme étant la plus propice à la production d'énergie renouvelable et à moindre enjeux environnementaux : les Bois Communaux situés au-delà de la ligne à très haute tension en limite communale.

Ce projet s'est appuyé sur des bureaux d'études indépendants pour la réalisation d'expertises parmi lesquelles :

- Une étude environnementale réalisée à partir de 2021 : cette expertise a permis d'analyser la faune et la flore environnantes dans l'objectif d'identifier les habitats naturels les plus sensibles et l'activité des espèces
- Une étude paysagère réalisée en 2022 qui a permis d'étudier les composantes du territoire et les sensibilités locales.
- Plusieurs études techniques dont une étude hydraulique et une étude aléa incendie : ces études ont permis d'établir une étude d'impact réglementaire qui a été intégrée à un dossier de demande

d'autorisation environnementale, déposé pour instruction auprès des services de l'État en décembre 2022.

Il nous faut toutefois jongler avec les incompressibles délais des procédures d'élaborations de dossiers complexes, d'autorisations administratives et de passage en commissions. Si toutes les étapes sont passées favorablement, lors de sa mise en service en 2025-2026, le parc photovoltaïque produira l'équivalent de la consommation électrique de plus de 20000 habitants/ an, soit 25,9 MWatts et générera **une importante recette supplémentaire de fonctionnement (de l'ordre de 40%) pour la Commune et ce pour les 30 prochaines années.**

En 2023, vous serez appelés à vous positionner sur le projet lors de l'enquête publique.

❖ RESTAURATION DU PARC DES FABRIQUES

Cette restauration concerne une partie des fabriques du Parc du Baron de Castille, à savoir le Cimetière situé en bordure de la RD 981. Cet ensemble est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2006. Suite à cette inscription, aucune fabrique n'a fait l'objet d'une campagne de travaux.

L'association « L'Uzège » dans son engagement de préservation de l'environnement, des paysages et du patrimoine a permis de financer une étude préalable à la restauration des fabriques.

Cette étude confiée à une architecte du patrimoine a permis d'évaluer le coût de cette restauration autour de 100 000 €.

D'ores et déjà, la commune a obtenu l'accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour subventionner les travaux à hauteur de 30 %. Des subventions du Département et de la Région entre 15 % et 25 % sont attendues. La participation de la Fondation du Patrimoine a également été sollicitée pour un appel aux dons (défiscalisés pour information). Les travaux devraient débuter courant 2023.

❖ STATION D'EPURATION

La station d'épuration a plus de 15 ans, un entretien en profondeur est aujourd'hui nécessaire. Avec l'appui technique des services Eau et Milieux Aquatiques du Département pour optimiser le curage et son coût, un devis a été proposé par notre prestataire VEOLIA pour cette opération comprenant également l'évacuation des boues. Cet entretien indispensable représentera une dépense de l'ordre de 30 000 €.

2023 sera encore une année sous le signe de l'art et de la culture avec de nombreuses manifestations programmées par la commission Culture. Nous commençons avec une lecture/galette proposée par les bénévoles de votre bibliothèque mercredi prochain 25 janvier.

Vous retrouverez aussi cette année toutes vos manifestations traditionnelles tel le Loto des Boissettiers dès le 5 février.

Il se prépare également un vide grenier/vidé plantes qui se tiendra le 02 avril.

Il sera suivi par Avril en Balade le 19 avril avec la découverte des fabriques et une conférence ici même animée par Thierry de Seguin, puis les 22&23 avril, Art'Gi expo et le Printemps des Vignerons occuperont l'espace de l'école et de la salle plurivalente pour associer artistes et vignerons.

Suivrons au mois de mai, le 21, le retour d'Eurek'art et les chemins de traverse avec un spectacle de théâtre d'objets par les philosophes barbares.

De la musique avec la chorale Méli-mélo et un bal trad le 20 juin, puis musique toujours avec le Groupe SR & compagnie début juillet avant nous l'espérons un marché nocturne dans l'été, le calendrier n'est pas encore établi et la traditionnelle Fête votive

Bref, la vie associative a pleinement repris. On ne va pas s'ennuyer et tant mieux.

Si vous n'avez pas tout retenu, vous retrouverez en temps et en heure toutes les dates sur le nouveau site internet de la commune opérationnel depuis 1an maintenant et vous serez bien évidemment averti sur notre page Facebook, sur « mes alertes » où je vous recommande de vous inscrire si ce n'est déjà fait.

Qu'il me soit encore permis de remercier **toutes nos forces vives qui s'engagent et enrichissent la vie locale** : bénévoles associatifs, enseignante de notre école, pompiers, gendarmes, agriculteurs et artisans. J'adresse à toutes celles et ceux qui ont été endeuillés ou touchés par la maladie mes pensées les plus affectueuses et leur souhaitant de renouer en 2023 avec des moments de joie, de sérénité et d'apaisement.

J'ai choisi cette année d'emprunter à Simone Veil cette phrase de conclusion :

« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble ».

Alors échangeons toujours dans un respect mutuel, partageons ensemble et vivons pleinement cette nouvelle année.

Que la santé, le bonheur et l'épanouissement jalonnent vos existences tout au long de 2023.

Très belle année à toutes et à tous !

Très belle année à Argilliers !